

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le lundi 3 juillet 2023 à 20 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville située au 362, rue Principale à Daveluyville

SONT PRÉSENTS : M. Mathieu Allard, maire
Mme Nadia Leclerc, conseillère no 1
M. Sébastien Bilodeau, conseiller no 2
Mme Valérie Loiselle, conseillère no 3
M. Alain Raymond, conseiller no 4
Mme Carole-Anne Provencher, conseillère no 5
Mme Christine Gentes, conseillère no 6

La directrice générale et trésorière-adjointe Mme Tammy Voyer ainsi que la greffière Mme Élyse Maheu assiste également à la séance.

Ouverture de l'assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée. Le maire, Mathieu Allard, souhaite la bienvenue aux gens présents.

2023-07-117
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2023-07-118
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023 a été soumise pour approbation à chaque membre du conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Sébastien Bilodeau**, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023.

Suivi des dossiers

Le maire présente les dossiers en cours.

PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS

Demande de partenariat – 26e édition de Place aux jeunes Arthabaska

Réception d'une correspondance de Places aux jeunes Arthabaska demandant une commandite de 500 \$ de la Ville de Daveluyville. Le conseil prend acte, sans donner suite.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

2023-07-119
Liste des comptes à payer -
Résolution

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 3 juillet 2023 de la Ville de Daveluyville totalisant **502 484,98 \$**;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

CONSIDÉRANT QUE madame Mylène Parent, trésorière, confirme que la Ville de Daveluyville dispose des crédits suffisants pour les dépenses projetées, conformément à l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'approuver ladite liste des comptes au 3 juillet 2023 de la Ville de Daveluyville totalisant 502 484,98 \$.

2023-07-120

Résiliation du
contrat de
télésurveillance et
systèmes
d'alarme

CONSIDÉRANT les contrats de télésurveillance et de systèmes d'alarme avec la compagnie ADT Canada inc. et Télus pour les adresses suivantes :

- 112, 1^{ère} avenue (no de client 700492346)
- 2, allée de la Pointe (no de client 700492346)
- 100, rue Rheault (no de client 700406997)
- 1, 9^e Avenue (no de client 700287055)
- 378, 6^e Avenue (no de client 700144839)
- 134, rue Principale (no de client 700144839)
- 1025, route Principale (no de client 700406997)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville désire mettre fin aux différents contrats pour les adresses mentionnées au point précédent;

CONSIDÉRANT QUE les contrats ont des dates de fins différentes;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loïselle**, il est résolu à l'unanimité de résilier les contrats de télésurveillance et de systèmes d'alarme avec la compagnie ADT Canada inc. et Télus selon les dates suivantes :

- Immédiatement :
 - 112, 1^{ère} avenue (no de client 700492346)
 - 2, allée de la Pointe (no de client 700492346)
 - 1, 9^e Avenue (no de client 700287055)
 - 1025, route Principale (no de client 700406997)
- Au 9 juillet 2023 :
 - 100, rue Rheault (no de client 700406997)
- Au 30 septembre 2023 :
 - 378, 6^e Avenue (no de client 700144839)
- Au 30 novembre 2023 :
 - 134, rue Principale (no de client 700144839)

2023-07-121

Contrat de
télésurveillance et
systèmes
d'alarme

CONSIDÉRANT la résiliation des contrats de télésurveillance et de systèmes d'alarme;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- QUE** le mandat de télésurveillance et de service de systèmes d'alarme, à l'exception du Centre sportif Piché, soient confiés à Auger Sécurité;
- 2- D'autoriser** la trésorière à signer les contrats;
- 3- D'autoriser** la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

2023-07-122

Dépôt d'un projet au Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal

CONSIDÉRANT l'appel de projets 2023-2024 pour le Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la jeunesse du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville désire mettre sur place un comité consultatif sur la jeunesse;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **QUE** le conseil municipal autorise le dépôt d'un projet pour le Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal;
- 2- **QUE** la Ville a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- 3- **QUE** la Ville s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles;
- 4- **QUE** la Ville confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;
- 5- **QUE** la Ville autorise la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

HYGIÈNE DU MILIEU

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-07-123

Adoption du rapport annuel d'activités 2022 dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la Sécurité publique

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009;

CONSIDÉRANT l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville approuve le rapport annuel d'activités 2022 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Liste des permis

La directrice générale dépose la liste des permis émis et le maire en fait un bref résumé. Pour le mois de juin 2023, 17 permis ont été émis, totalisant 1 467 181 \$.

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

2023-07-124

Entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska et désignation de la Ville de Daveluyville;

CONSIDÉRANT le projet d'entente de service d'inspection avec la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska relativement à l'application des règlements d'urbanisme de la Ville de Daveluyville;

CONSIDÉRANT les modalités applicables à ce service d'inspection;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Sébastien Bilodeau**, il est résolu à l'unanimité:

1- **QUE** la Ville de Daveluyville désigne les personnes suivantes, à titre de personnes désignées au sens de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales et de fonctionnaires responsables pour l'application et l'émission des permis prévus par la réglementation d'urbanisme, incluant les permis de puits et d'installation septique :

- Vincent Roy
- Philippe Habel
- Amélia Lacroix
- Valérie Gagné
- Annie Ruelland
- Daniel Moreau
- Jules-Antoine Bélanger
- Pénélope Houle

2- **QUE** la Ville de Daveluyville s'engage à souscrire et maintenir en vigueur une assurance responsabilité civile, incluant celle relative à l'erreur ou l'omission, pour la fourniture de ce service par les personnes désignées dans la présente résolution.

2023-07-125

Enregistrement à la toponymie – 1^{ère} Avenue

CONSIDÉRANT le prolongement de la 1^{ère} Avenue jusqu'au chemin du Domaine Lamy;

CONSIDÉRANT la nécessité d'enregistrer le prolongement de la 1^{ère} Avenue à la toponymie;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la greffière à faire une demande d'officialisation au nom de la Ville de Daveluyville, de la 1^{ère} Avenue auprès de la Commission de toponymie du Québec pour sa diffusion sur sa banque de noms et de lieux du Québec.

2023-07-126

Demande de dérogation mineure – 423, 3^e Rue (lot 4 441 142)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure concernant la propriété sise au 423, 3^e rue, en la Ville de Daveluyville, plus précisément sur le lot 4 441 142, matricule 0919-70-8011 du cadastre du Québec, et qui est située dans la zone résidentielle R4 du plan de zonage de l'ancienne municipalité de Daveluyville.

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste, si elle est acceptée, à permettre la construction d'un garage qui serait d'une hauteur de 5,49 mètres, soit 0,61 mètre plus haut que le bâtiment principal et qui serait dérogoire à l'article 5.2.2.2 du *Règlement de zonage #480 de l'ancienne municipalité de Daveluyville* :

5.2.2.2 Garage détaché

[...]

HAUTEUR MAXIMALE Ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal

[...]

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure concerne uniquement une disposition visée au *Règlement de zonage #480 de l'ancienne municipalité de Daveluyville* pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne contrevient pas aux objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne touche pas une disposition réglementaire adoptée en vertu des paragraphes 16 ou 16.1 du deuxième alinéa de l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à permettre la construction d'un garage détaché en cour arrière ayant une hauteur de 0,61 mètres plus haut que le bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QU'il est peu visible de la rue;

CONSIDÉRANT QUE ça ne cause aucun préjudice aux voisins;

CONSIDÉRANT QU'il permettra de ranger les objets sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur du bâtiment principal est moins haute que la moyenne;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande au conseil municipal d'accepter sans conditions la demande;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité d'accepter sans conditions la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 423, 3^e Rue (lot 4 441 142), qui consiste à permettre la construction d'un garage qui serait d'une hauteur de 5,49 mètres, soit 0,61 mètre plus haut que le bâtiment principal et qui est dérogoire à l'article 5.2.2.2 du *Règlement de zonage #480 de l'ancienne municipalité de Daveluyville*.

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

2023-07-127
Embauche d'un
animateur de camp
de jour

CONSIDÉRANT la tenue du camp de jour cet été;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Hayden Pontbriand à titre d'animateur de camp de jour pour l'été 2023 aux termes et conditions déterminés par le conseil.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT

Correspondance
du MTQ « Étude de
sécurité à
l'intersection de la
route 261 et du 6^e
Rang »

Réception d'une correspondance du Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTQ) concernant l'étude de sécurité effectuée à l'intersection de la route 261 et du 6^e Rang. Selon l'étude réalisée, l'ajout d'arrêts n'est pas justifié. Cependant, certaines actions sont recommandées, notamment : déplacer le panneau d'intersection sur le 6^e Rang Ouest, s'assurer de bien dégager les triangles de visibilité

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

à l'intersection ainsi qu'élaguer certains endroits afin de dégager les panneaux de signalisation.

2023-07-128

Demande au MTQ afin qu'une étude de sécurité soit effectuée à l'intersection de la Route 261 et du 4^e Rang Est

CONSIDÉRANT les nombreux accidents survenus à l'intersection de la Route 261 et du 4^e Rang Est;

CONSIDÉRANT QUE cette intersection est grandement problématique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville a à cœur la sécurité de la population;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTQ) d'effectuer une étude de sécurité à l'intersection de la Route 261 et du 4^e Rang Est.

AFFAIRES NOUVELLES

2023-07-129

Mandat à l'Office Municipale d'Habitation Au Cœur du Québec pour la prise en charge de citoyens victime de la crise du logement

CONSIDÉRANT la crise du logement qui touche plusieurs foyers dans la région;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville a à cœur le bien-être de ses citoyens et désire que ceux-ci soient pris en charge de la meilleure façon possible;

CONSIDÉRANT QUE la ville a la possibilité de déléguer la prise en charge à l'Office Municipale d'Habitation Au Cœur du Québec;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité de mandater l'Office Municipale d'Habitation Au Cœur du Québec pour la prise en charge de ses citoyens qui pourraient se retrouver sans logement.

2023-07-130

Achat de bollards de sécurité

CONSIDÉRANT la problématique de vitesse dans certaines rues;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des citoyens est au cœur des préoccupations de la Ville de Daveluyville;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de bollards au centre de la chaussée aura pour effet de ralentir la vitesse des conducteurs de véhicules;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **DE** procéder à l'achat et l'installation de bollards de sécurité dans la 6^e Rue, la 10^e Avenue et la 13^e Avenue;
- 2- **D'**autoriser la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

2023-07-131

Locations de salle communautaire 2023-2024 – Cercle des fermières

CONSIDÉRANT la location de la salle communautaire de Daveluyville par la Fédération 08 Centre-du-Québec des Fermières aux dates suivantes :

- 2023 : 31 août, 14 septembre, 19, 21 et 22 octobre
- 2024 : 21 mars et 25 avril

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité que le coût de location soit fixé à 100 \$ taxes incluses par jour pour les dates mentionnées en préambule.

2023-07-132

Demande
d'analyse au MTQ
- Problématique
de vitesse 2^e Rang

CONSIDÉRANT la problématique de vitesse excessive en zone résidentielle du 2^e Rang;

CONSIDÉRANT QUE ce rang est emprunté par de nombreux piétons quotidiennement;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs écoliers circulent sur ce rang lors des jours d'école;

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec effectue régulièrement des opérations radars dans ce secteur et confirme que la problématique est fondée;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité de la population est au cœur des préoccupations de la Ville de Daveluyville;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'infrastructures qui inciteraient les automobilistes à ralentir serait pertinente;

CONSIDÉRANT QUE le 2^e Rang est propriété du MTQ;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville demande au MTQ de se pencher sur la possibilité de mettre en place des infrastructures tels que balises centrales, dos d'âne ou autre.

2023-07-133

Appui - Service de
garde en
communauté

CONSIDÉRANT la demande de partenariat pour l'ouverture d'un service de garde en communauté à Daveluyville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville reconnaît le besoin de places de garde;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville désire être partenaire pour ce projet;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité d'offrir l'utilisation des infrastructures du Centre sportif Piché (glace, gymnase, jeu gonflable) gratuitement selon les jours convenus avec le directeur du Centre sportif Piché.

2023-07-134

Achat de radars
pédagogiques

CONSIDÉRANT l'aide financière du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière 2022-2023 pour le projet déposé par la Ville de Daveluyville de radars pédagogiques sur la route 261;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **DE** procéder à l'achat et à l'installation de 2 radars pédagogiques sur la route 261;
- 2- **D'**autoriser la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, les gens présents ont posé des questions concernant le chemin du Lac-à-la-Truite, les plans du système d'égouts et sur les travaux prévus dans la 2^e Rue et la 3^e Rue.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-07-135
Levée de
l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h28.

Mathieu Allard, maire

Elyse Maheu, greffière